



www.csviamonde.ca

**ENSEIGNANTE ACCOMPAGNATRICE
ou ENSEIGNANT ACCOMPAGNATEUR
PLANIFICATION PROGRAMME D'APPRENTISSAGE DE
CARRIÈRE ET DE VIE (PPACV)
(Palier secondaire - 2 postes disponibles)
POSTE RÉGULIER - TEMPS PLEIN
Concours interne ED19-118**

Régions de travail : Ensemble du Conseil

Bureau principal de travail : À déterminer, selon le lieu de résidence de la personne retenue

Date d'entrée en fonction : 29 août 2019

Affectation : Temps plein (100 %) – Régulier à la rentrée 2019

Nombre de postes : 2 postes

Échelle salariale annuelle : Grille salariale et allocation annuelle de l'AEFO en vigueur

Conditions de travail régies par la convention collective de l'AEFO ou AEFO suppléants qualifiés

Sommaire des responsabilités:

- Accompagnement des enseignants de 7^e et 8^e année et du personnel en orientation des écoles secondaires au niveau de la mise en œuvre du programme d'apprentissage Carrière et vie (PPACV) et de la transition vers le secondaire ;
- Planification de la mise en œuvre des diverses initiatives ministérielles ou du Conseil;
- Planification des rencontres CAP et suivi de la réussite des élèves;
- Rédaction de comptes rendus d'accompagnement et des CAP;
- Appui au personnel enseignant dans la planification d'activités d'apprentissage et d'évaluation;
- Exploration et développement d'activités de transition à l'aide de ressources pédagogiques;
- Livraison de capsules de formation dans les écoles accompagnées;
- Appui aux écoles en lien avec le cadre d'efficacité;
- Appui aux écoles dans la mise en œuvre du plan d'amélioration;
- Appui dans la mise en œuvre du plan stratégique du Conseil;
- Toutes autres tâches connexes.

Exigences et qualifications:

- Brevet d'enseignement de l'Ontario ou équivalent;
- Certificat de qualifications valide de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario;
- Minimum de cinq (5) années d'expérience en enseignement au secondaire;
- Une qualification en mathématiques serait un atout;
- Permis de conduire en règle et doit posséder un véhicule pour déplacements fréquents sur le territoire du Conseil.

Compétences et qualifications requises :

- Connaissance approfondie des programmes cadres de l'Ontario de la 7^e à la 12^e année;
- Connaissance approfondie des politiques ministérielles (Faire croître le succès, Tracer son itinéraire vers la réussite des élèves, la politique d'aménagement linguistique, etc.)
- Excellentes connaissances du programme d'apprentissage Carrière et vie (PPACV)
- Excellentes connaissances des stratégies à haut rendement pour le palier secondaire incluant la réponse à l'intervention et la différenciation pédagogique;
- Excellentes compétences en communication et en animation dans un modèle andragogique et de coaching;
- Excellentes compétences dans le domaine de l'intégration des technologies en salle de classe incluant la programmation;
- Expérience en animation de groupe et capacité d'œuvrer dans un cadre de pratique réflexive;
- Excellentes connaissances de l'Environnement d'apprentissage virtuel (EAV), Career Cruising et de la suite Microsoft;
- Excellentes habiletés de collaboration, de leadership et bonnes relations interpersonnelles;
- Capacité à gérer son temps, travailler de façon autonome et avec transparence, ouverture d'esprit, sens d'initiative et créativité.

Les personnes intéressées sont priées de transmettre leur candidature par courriel
au plus tard à 16 h le 20 juin 2019
en indiquant en objet : Concours ED19-118
à l'attention du Secteur des ressources humaines (recrutement),
Conseil scolaire Viamonde à : batirmacARRIERE@CSVIAMONDE.CA

Le Conseil scolaire Viamonde promeut la diversité et l'inclusion en milieu de travail.

Nous remercions toutes les candidates et tous les candidats qui postuleront mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour chaque poste.

En vertu des Règlements ontariens 521/01 et 170/02, toute personne employée par le Conseil scolaire Viamonde, doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction.

Étant donné que le Conseil souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi et encourage les demandes de femmes, de minorités visibles, d'autochtones et de personnes handicapées, les personnes qui le désirent sont invitées à s'identifier comme étant membres de ces groupes désignés.

En vertu du Règlement de l'Ontario 191/11, des mesures d'adaptation pour les candidats handicapés sont disponibles sur demande tout au long du processus de recrutement.

Les candidates et candidats de l'extérieur du Canada doivent détenir un permis de travail valide avant de poser leur candidature.